



Création copropriété

Par jardalmont

Bonjour,
petit immeuble vendu à 3 personnes , un règlement de copropriété à été établi par notaire et il faut maintenant créer un syndic sachant que les 3 nouveaux propriétaires sont d'accord sur le choix d'un des 3 pour gérer gratuitement la copropriété.

Quelles sont les démarches à faire et dans quel délai après l'achat des 3 logements? Merci